


**Volet B**

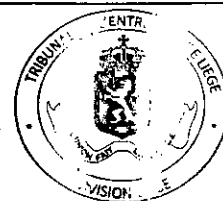
Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



20 FEV. 2026

Greffe



N° d'entreprise : 0413 479 821

Nom

(en entier) : **N ET B KNAUF ET CIE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SComm**

Adresse complète du siège : **Rue du Parc Industriel 1, 4480 ENGIS**

**Objet de l'acte : Modification du représentant du commissaire**

Lors de l'assemblée générale du 28 juin 2024, la société de réviseurs HLB Dodémont – Van Impe & C° (B00013) a été nommée commissaire pour une durée de trois ans, prenant cours à partir de l'exercice comptable débutant le 01/01/2024 et jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31/12/2026. La société de réviseurs a désigné Monsieur Alain Malmédy (IRE A01343) en qualité de représentant permanent.

Il ressort des procès-verbaux de l'organe d'administration de HLB Dodémont – Van Impe & C° qu'à compter du 30 septembre 2025, la représentation sera poursuivie par Monsieur Patrick Van Impe (IRE A01618), comme remplaçant de Mr. Alain Malmédy.

Certifié sincère et conforme,

Draner SComm  
Administrateur  
représenté par  
Monsieur Renard Patrick

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).